

Collectif d'organisations laïques d'Alsace et de Moselle :

Fédérations Syndicales Unitaires du Bas-Rhin, Haut-Rhin et de Moselle, UNSA-Éducation-Alsace, UNSA-éducation Lorraine, Fédération des Conseils de Parents d'Élèves du Bas-Rhin et de Moselle, Ligue des droits de l'Homme de Mulhouse, Laïcité d'Accord, Cercle Jean Macé de Metz et de Strasbourg, Ligue de l'enseignement de Moselle, Ligue des droits de l'Homme de Moselle,

EN FINIR AVEC LA FICTION D'UN ENSEIGNEMENT RELIGIEUX UNIFIÉ ET CENTRÉ SUR L'ÉTHIQUE.

I) LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX SONT TRES DISPARATES.

Les protestants ont fait un effort pour aller, de cycle en cycle, vers un enseignement de type culturel.

- **A l'élémentaire**, l'accent est mis sur la bible et les évangiles « *les récits fondamentaux des deux testaments.* » Des aspects interreligieux sont abordés ainsi que des aspects éthiques mais « *dans le fil des traditions bibliques et humanistes* » afin que l'enfant « *découvre que les traditions religieuses sont porteuses de règles de vie et de valeurs.* »

Un oubli, au cours de l'Histoire, les « lumières » ont fait plus pour les valeurs démocratiques que les religions, qui quand elles étaient religions d'État, ont été porteuses d'intolérance.

La fusion des traditions humanistes avec les traditions bibliques laisse perplexe. L'ancien testament met en jeu un Dieu qui exige beaucoup et qui punit de même, sans états d'âme.

- **Au secondaire**, le programme s'inscrit toujours dans la tradition biblique mais se développe vers une approche de plus en plus culturelle et éthique.

Cependant il subsiste quelques éléments qui détonnent comme dans le programme de seconde le chapitre « *Créé à l'image de Dieu, je suis un être*

parlant, des projets pleins la tête ». Les non-croyants seront, à tout le moins désorientés, d'apprendre qu'ils ont été « *créés* » et ce à « *à l'image de Dieu* » et que c'est pour cette raison qu'ils parlent et pensent... L'évolution des espèces qui inclut l'Homme s'en trouve fort malmenée.

- **Conclusion.**

Il y a une évidente volonté de ne pas se limiter aux dogmes et rites de la religion protestante (ceux-ci restent évidemment présents). Mais cette volonté s'exprime surtout au secondaire. A l'élémentaire, le jeune enfant, malléable, reçoit beaucoup d'informations centrées sur les mythes fondateurs du christianisme.

Ce n'est pas du prosélytisme, mais cette orientation est antinomique avec un enseignement laïque et neutre du fait religieux.

Les catholiques restent profondément prosélytes, particulièrement à l'élémentaire et au collège.

- **A l'élémentaire.**

Plus l'enfant est jeune CP-CE1 (mais aussi CE2-CM1), plus le programme est centré sur la « *découverte* » et la « *recherche* »...de Dieu, à travers les récits bibliques.

Pas question de neutralité, le programme prive l'enfant de tout regard critique sur les mythes bibliques et l'invite à rencontrer, lui même, Dieu... Quel qualificatif donner à ce programme, sinon celui d'endoctrinement ?

Au CM2, les élèves sont invités à chercher et formuler « *des réponses aux grandes questions de la vie* ».

Vaste programme en CM2, mais on devine qu'ils devront s'inspirer des années précédentes où ils ont cherché et découvert Dieu.

La « Communauté de paroisses - Holtzheim, Eckbolsheim, Wolfisheim, Hangenbieten » a d'ailleurs bien compris comment traduire clairement le programme de l'élémentaire.

6/7 ans : « ***on fait goûter à l'enfant des expériences savoureuses de Dieu.*** »

8/9 ans : « ***Les enfants se mettent en route avec des personnages qui sont entrés en dialogue avec Dieu ou qui ont vécu une aventure personnelle avec Jésus.*** »

10 ans : « *Les enfants procèdent à des enquêtes ludiques à travers des éléments majeurs de la mémoire des croyants* ».

Nul doute que ces éléments majeurs ne seront pas étrangers aux « expériences savoureuses de Dieu » et aux « aventures personnelles avec Jésus. »

- **Au secondaire.**

L'embrigadement idéologique est moins prégnant, mais il reste très fort au collège.

En 6e, on retrouve la référence à « *se mettre en route* », à l'appel au « **peuple en marche** » (Moïse), à « *l'appel qui fait bouger* » (Noël) avec « **La Bible, une boussole pour se repérer.** »

En 5^e, dans la lignée des appels de la 6^e à se mettre en mouvement, l'élève est appelé à devenir un « *explorateur de vie et de sens* » en participant à Noël à « **la fête des explorateurs de l'Homme et de Dieu...** »

En 4^e, des questions éthiques et sociétales sont abordées. Mais un chapitre pose particulièrement problème intitulé « *La création, la science et la foi* ». On ne connaît pas son contenu, mais les thèmes précédents appellent à la plus grande prudence.

En 3^e, les thèmes directement religieux s'estompent au profit de thèmes plus neutres, éthiques et existentiels.

- **Au lycée**

Les thèmes deviennent plus neutres, centrés sur les questions interreligieuses, existentielles, éthiques.

Les juifs centrent leur programme sur les textes fondateurs et l'existence de l'état d'Israël.

Nous n'avons pas le programme de l'élémentaire.

Au collège : le programme comporte une approche de la Thora, du Talmud, de la littérature rabbinique. Il définit le judaïsme et les principes de la foi ainsi que « L'idée de Dieu ».

On notera la différence avec le programme catholique qui insinue les dogmes et mythes dans la conscience des élèves. Le programme juif parle de « L'idée » de Dieu.

Mais il aborde des problèmes politiques avec Israël et « *la dimension juive du temps et de l'espace* ».

Conclusion générale :

Quoiqu'en disent les cultes reconnus, les programmes de ces différents cultes restent plus ou moins confessionnels. Ils restent fondamentalement liés à la volonté d'amener les élèves, et particulièrement les plus jeunes, dans le giron des religions respectives.

- **Conclusion :**

De l'élémentaire au collège, quand les élèves sont encore jeunes et malléables, le programme catholique est ouvertement orienté vers une approche doctrinale de la religion catholique. Il est aux antipodes d'un enseignement laïque du fait religieux.

*Dans un « Point de vue » dans un quotidien local, une enseignante catholique officiant à l'élémentaire, dans une ville moyenne, a fait observer aux élèves le Christ en croix du retable d'Issenheim. Elle constate « le Christ souffre ». De l'examen de plusieurs croix avec le Christ et sans lui, une élève conclut « les croix sans Jésus c'est pour monter qu'il est ressuscité », les autres élèves approuvent. C'est donc officiel dans une école publique d'Alsace, plus de doute, Jésus est ressuscité. Où est l'éthique dans cet enseignement dogmatique ? Cette même enseignante s'extasie ensuite sur le fait qu'un élève trouve que Jésus en croix, les bras grands ouverts (il est crucifié) c'est « comme s'il nous dit viens faire un câlin ». Un câlin avec un crucifié qui souffre ? Un autre élève trouve qu'avec ses bras en croix Jésus « ressemble à Jack, dans le Titanic ». Émerveillement de l'enseignante : les enfants ont vu une référence au Christ dans le Titanic... « grâce au cours de religion à l'école ». **Où est la distance ? Où est l'éthique dans ce cours de religion ?***

Au lycée : le programme porte sur les éléments culturels juifs, le problème de l'antisémitisme, les événements historiques des XIX-XXe siècle avec la Shoah mais aussi des événements qui touchent au politique comme le sionisme et la création de l'État d'Israël. En terminale les problèmes éthiques sont abordés.

Conclusion : Ce programme informe sur les éléments fondamentaux du judaïsme mais il comporte des éléments porteurs de dissensions politiques. ***En ce sens, il ne correspond pas non plus à un enseignement laïque et neutre du fait religieux.***

C'est pour cela que ces cultes tiennent à garder leurs privilèges archaïques en matière d'enseignement religieux à l'École publique en Alsace et Moselle. C'est pour cela qu'ils s'obstinent à refuser aux parents et élèves leur plein droit au principe de liberté de conscience en refusant que cet enseignement devienne optionnel.

Par ce refus, ils exercent, sur les parents et élèves, une pression qu'ils revendiquent haut et fort. Celle-ci est relayée dans les campagnes par un environnement traditionnaliste et conservateur.

Par cette pression ils montrent à quel point ils méprisent les valeurs auxquelles ils se réfèrent publiquement.

Il est temps que les responsables politiques qui se réfèrent aux principes constitutionnels dont les principes de laïcité, de liberté de conscience, d'égalité et de neutralité, œuvrent pour rendre optionnel l'enseignement religieux à l'école publique en Alsace et Moselle en suivant les recommandations de l'Observatoire de la laïcité.

II) DE LA FICTION A LA MANIPULATION.

La grande majorité des cours de religion restent des cours dogmatiques.

Spécifiquement formés dans les facultés de théologie, c'est seulement dans les grandes villes qu'une partie des enseignants veillent à ne pas se contenter d'un enseignement prosélyte et dogmatique. Ce sont majoritairement des protestants qui orientent leurs cours vers les questions éthiques et sociétales, l'approche historique des œuvres d'arts liées aux religions, la vérité historique sur l'écriture de la bible étalée dans le temps et les clés pour en comprendre la signification. Mais l'éthique reste systématiquement associée à Dieu, au Christ, aux prophètes, aux fondements du judéo-christianisme.

Dans les villes moyennes ce sont encore les cours de caractère dogmatique, avec les « vérités révélées » pour induire la croyance, qui se rencontrent fréquemment.

Dans les campagnes ce sont souvent de simples catéchètes, sans aucune formation universitaire ou théologique qui officient. Ils/elles professent alors un catéchisme basique.

En aucun cas, et c'est sa nature même, l'enseignement religieux ne peut être assimilé à un enseignement neutre de l'éthique, il relie toujours l'éthique aux fondements du christianisme. Dans un document officiel publié par le rectorat de Strasbourg les cultes reconnus soulignent que cet enseignement permet aux élèves de se situer par rapport à leurs racines : « *le riche héritage de la tradition judéo-chrétienne* ». Pour les cultes reconnus, les apports égyptiens, grecs, romains, celtes, arabes, s'effacent devant les apports de leurs religions.

La manipulation.

Le nouveau discours des partisans du statu quo (cours obligatoires –avec dispense possible- et maintien de l'heure de religion dans les 24 heures de cours nationaux) consiste à présenter les cours rénovés comme étant déjà très répandus (ce qui est faux) et à proposer de les généraliser tout en conservant leur caractère obligatoire.

En maintenant le caractère obligatoire de l'enseignement religieux, cette proposition n'est pas recevable au regard des principes constitutionnels de liberté de conscience, d'égalité et de neutralité. De plus elle se heurte concrètement à de nombreux obstacles.

- Les cultes sont loin d'être d'accord sur cette évolution portée par les protestants, les responsables catholiques y étaient jusque là opposés. Cependant, devant la désaffection des parents, ils commencent à se rapprocher des protestants. Les responsables de l'enseignement juifs auraient à changer totalement leur programme.
- Avec cette évolution, il faudrait former tous les enseignants de religion dans les facultés de théologie (ce qui poserait un problème aux juifs). Ce serait à l'État de financer ces formations et plus tard de payer tous ces enseignants au tarif correspondant à leurs années d'étude. La République doit avoir d'autres priorités que de financer ainsi l'enseignement religieux.
- La République ne « *reconnait aucun culte* ». Comme avec toutes les associations et organisations de la société civile, la République dialogue avec les cultes, mais ce n'est ni à elle, ni aux instances administratives qui la représentent (régions, départements, communes) d'organiser le dialogue interreligieux. Les cultes ont l'entière liberté d'organiser, entre eux, le dialogue interreligieux, de montrer

qu'au delà de leur spécificités dogmatiques, ils peuvent élaborer un discours commun notamment sur l'éthique et contribuer ainsi, en dehors de institutions de l'État, un pôle de référence.

- Ils ont toute liberté de manifester publiquement les résultats de leurs travaux et leur ferme condamnation des évènements qui portent atteinte aux principes républicains. Ils peuvent ainsi contribuer, dans le cadre de la société civile, à la « concorde civile » et au « vivre ensemble », comme le font de nombreuses organisations laïques.
- Mais en en maintenant leur volonté de faire peser une contrainte sur les parents, en maintenant l'obligation de dispenser leurs enfants, les cultes reconnus affirment leur volonté de renforcer leurs privilèges cléricaux sur l'école publique en Alsace et Moselle.
Le but ouvertement affiché est de de pérenniser le statut scolaire local dans sa forme actuelle, d'amener ainsi l'État à reconnaître que les cultes rendraient, avec l'enseignement religieux, un véritable « service public » (Cf. Mgr Kratz). En dépit des strictes limites juridiques posées par le Conseil constitutionnel, des juristes locaux travaillent, depuis plusieurs années, à l'ouverture de cet enseignement à d'autres cultes et tout particulièrement le culte musulman, avec comme alibi « démocratique » une ouverture symbolique sur les bouddhistes et d'autres religions minoritaires dans le cadre du « *dialogue interreligieux et interculturel* ».

Joindre l'interculturel à l'interreligieux est une manipulation qui révèle l'aspect clérical du projet des cultes sur l'école publique en Alsace et Moselle.

- **Il serait particulièrement incongru que le gouvernement s'engage dans cette voie. A partir de la rentrée de septembre 2015, c'est désormais L'État républicain, laïque et neutre qui, de l'élémentaire au lycée, prend enfin en charge un « enseignement moral et civique » et renforce « l'enseignement du fait religieux » pour tous les élèves sans distinction d'appartenance ou une non-appartenance religieuse.**

Dans notre État républicain et laïque, c'est l'État et non les cultes qui assume la charge du service public d'un enseignement moral et civique ainsi que celle d'un enseignement du fait religieux.

Il est temps que le gouvernement engage sans tarder, la mise en œuvre des recommandations de l'Observatoire de la laïcité qui sont parfaitement complémentaires de la réforme des programmes évoqués ci dessus, réforme engagée par Mme Najat Vallaud-Belkacem au nom de la laïcité, du civisme et du « vivre ensemble ».

Correspondant : Bernard Anclin, président de Laïcité d'Accord.

Email : bernard.anclin@wanadoo.fr

Laïcité
d'accord !